



SCOTERS – Rencontres intercommunales

2 mai 2011

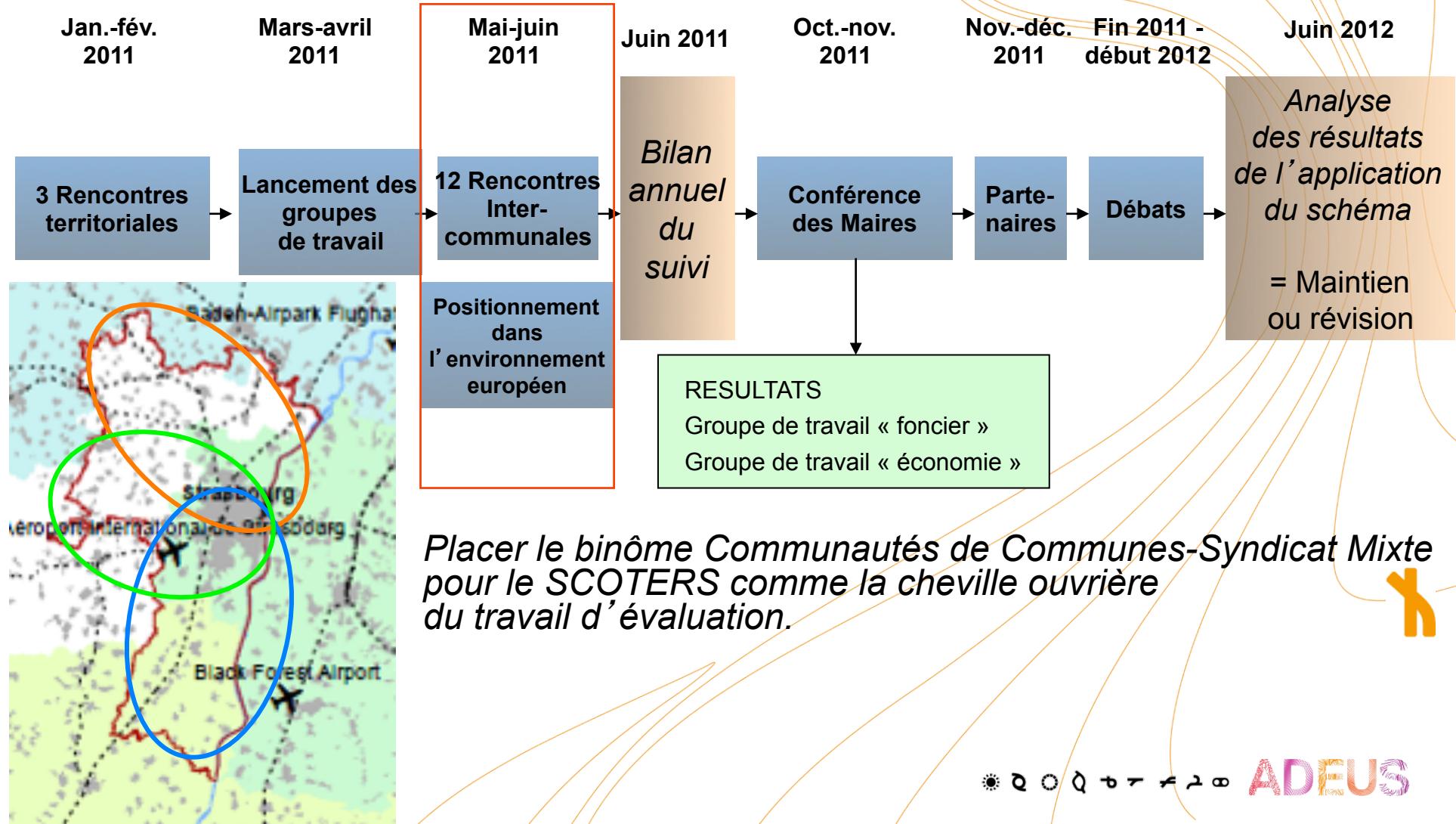
Communauté de Communes
Les Châteaux



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

ADDEUS

Rappel du calendrier



Ordre du jour

- 
1. Présentation de la démarche d' évaluation du SCOTERS
 2. Construction de la cartographie du bassin de vie :
 1. L'esprit du SCOTERS – sa déclinaison dans la Communauté de Communes => *carte 1*
 2. Quel fonctionnement du territoire de la C.C. ?
=> *carte 2*
 3. Les outils à disposition. Pour quel SCOTERS demain ?

Contexte de la démarche d' évaluation/révision

- Une obligation de suivi et d' évaluation requise par la loi
- Une démarche qui s' inscrit dans le cadre des récentes évolutions législatives :

Le Grenelle II

La proposition de loi relative à l' urbanisme commercial



Contexte de la démarche d'évaluation/révision



Le Grenelle II

- Une évaluation plus régulière des SCoT
 - Un renforcement du rôle des SCoT
 - Une approche plus large des politiques publiques
 - Le foncier : un enjeu majeur
 - Biodiversité, nature, agriculture : le territoire est une ressource
 - L'articulation urbanisation / transport : clé de voute du développement
 - De nouveaux outils pour les SCoT : une opportunité à saisir

○ La proposition de loi relative à l'urbanisme commercial



L'évaluation politique du document



- Posture pour la phase d'évaluation du SCOTERS :
 - Susciter un débat de fond et politique
= *Choisir ensemble les sujets de la révision*
 - Ce débat politique doit soulever :
 - Les aspects du SCOTERS qui donnent satisfactions et doivent être maintenus ou confortés
 - Les difficultés et points su SCOTERS à reprendre
 - Les sujets nouveaux à introduire dans le SCOTERS et les attentes des élus

Cette phase d'évaluation doit amener à la prescription d'une **révision sur la base d'objectifs partagés**



L'esprit du SCOTERS



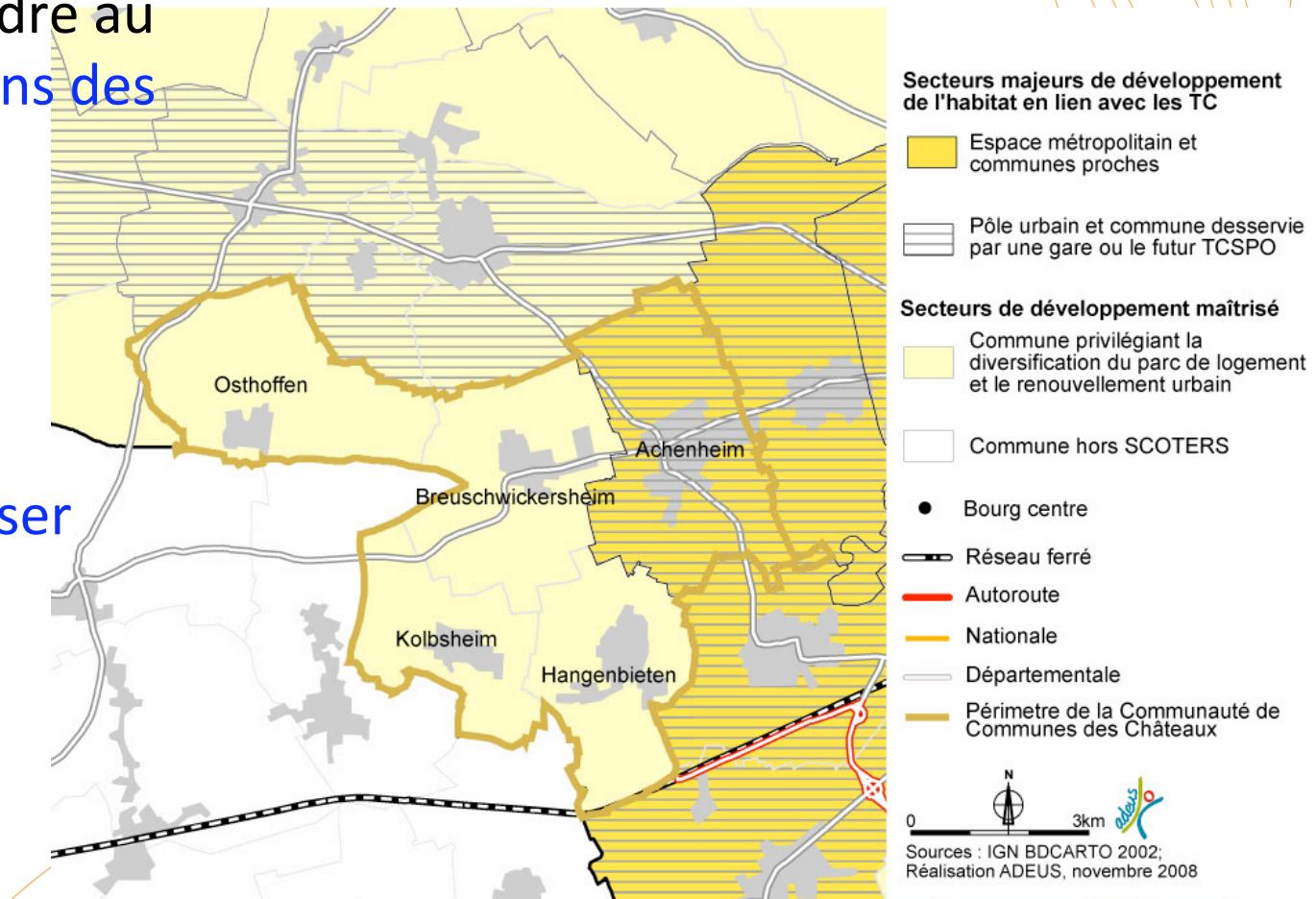
- Un territoire où chaque commune a un rôle à jouer
 - Organiser le territoire autour des transports en commun
 - Répondre aux besoins en logements des habitants
 - Optimiser et partager le développement économique
 - Préserver le cadre de vie et le bon fonctionnement écologique du territoire

Le SCOTERS dans la Communauté de Communes

- Un développement différencié du territoire...

⇒... pour répondre au mieux aux **besoins des habitants**...

⇒... et économiser le foncier.



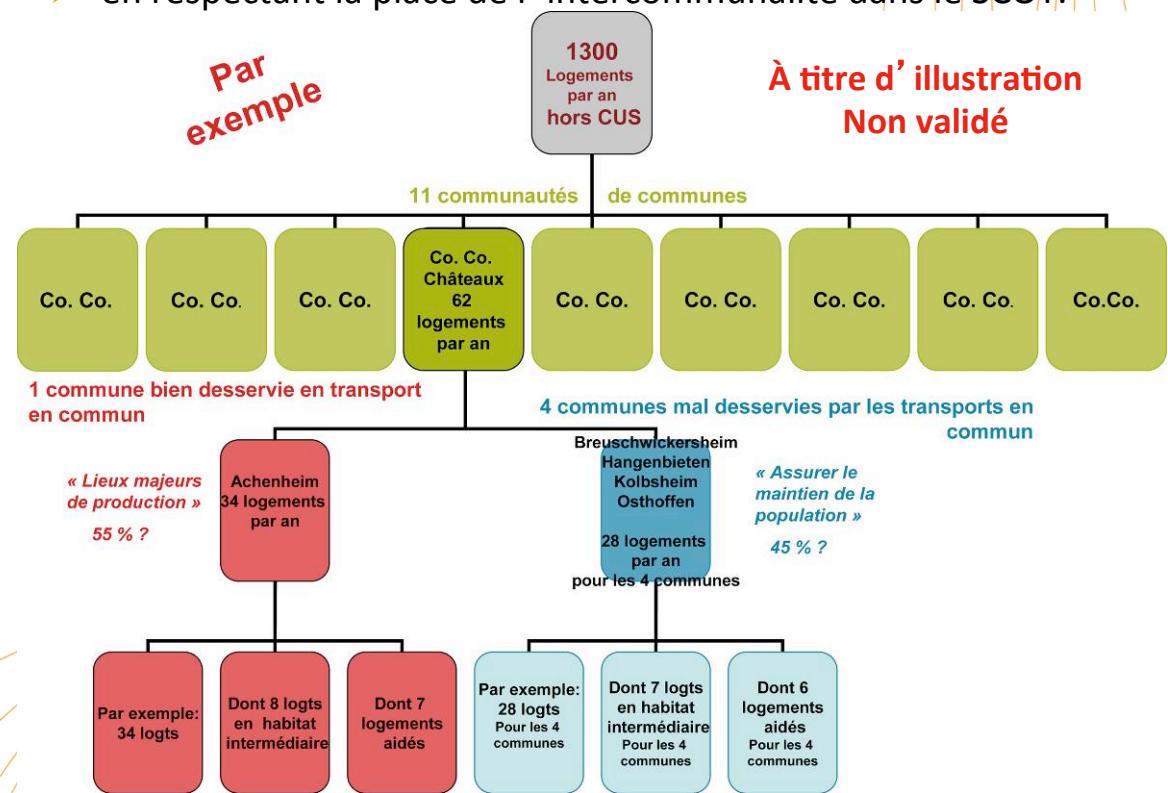
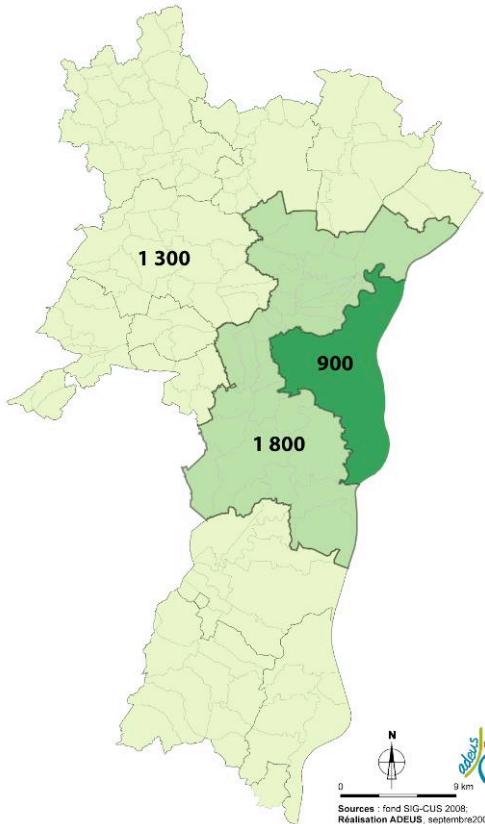
Le SCOTERS dans la Communauté de Communes



- Une organisation urbaine pour traduire des objectifs de production de logements...

- Exemple :

- en suivant la tendance des années précédentes,
- en respectant la place de l' intercommunalité dans le SCOT.



L' évolution récente de la Communauté de Communes



⇒ Une évolution démographique (+9%) indépendante de cette armature :

⇒ Achenheim = progression la moins importante (+2% entre 1999 et 2006)

⇒ des progressions plus fortes dans les autres communes (+9 à +16% entre 1999 et 2006)

⇒ Un net vieillissement de la population (46% de la population a plus de 45 ans)

⇒ Une production de logements (+17%) indépendante de cette armature :

⇒ Achenheim = progression la moins importante avec Kolbsheim (+9% entre 1999 et 2006)

⇒ des progressions plus fortes dans les autres communes (+13 à +31% entre 1999 et 2006)

⇒ Une baisse de diversité individuel/collectif à Achenheim et Kolbsheim ; une croissance de la part d' habitat collectif ailleurs.



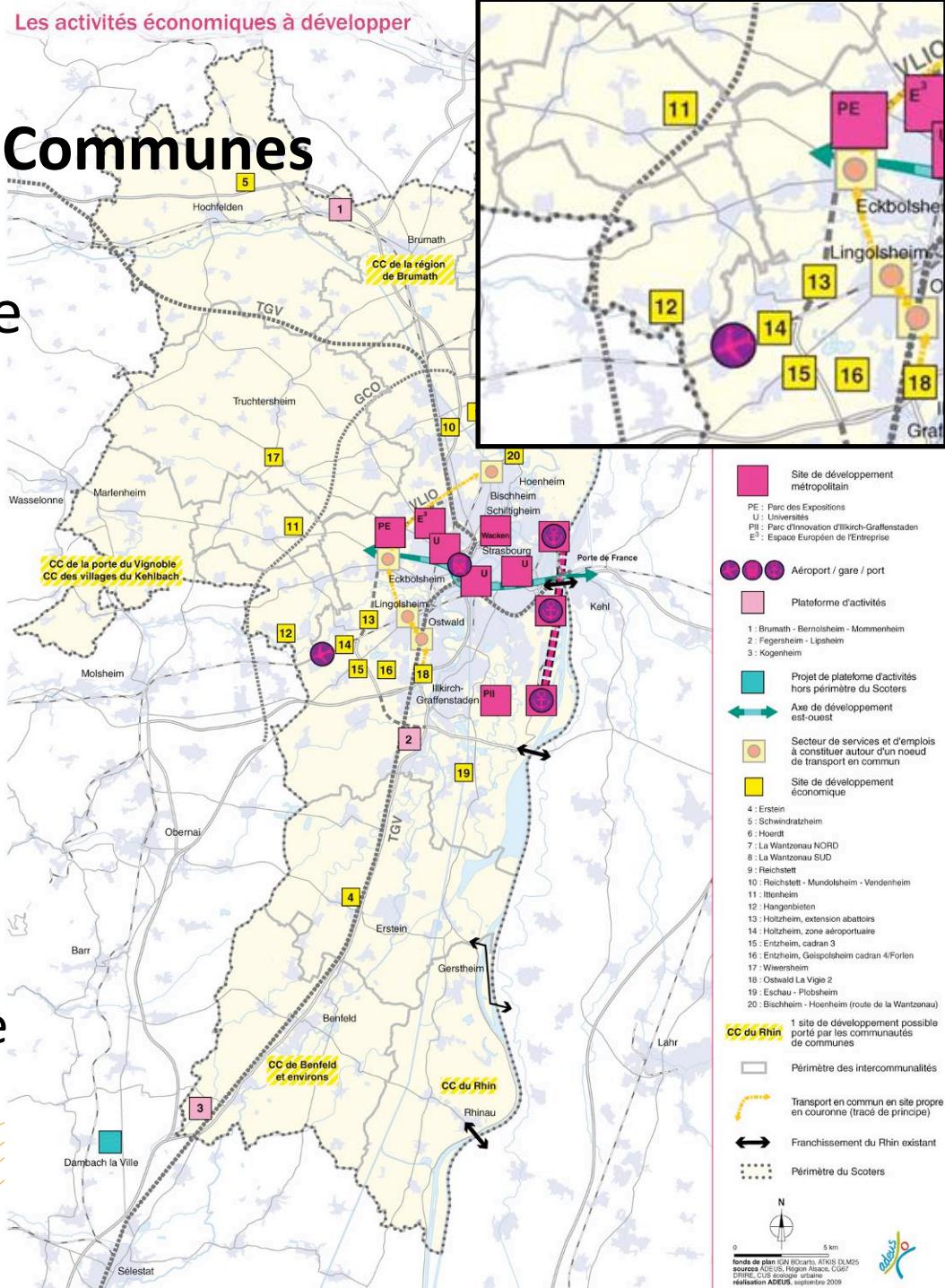
Le SCOTERS dans la Communauté de Communes

- Une organisation urbaine pour partager le développement économique :

- 3 ZA recensées comme existantes en juin 2006 :
 - 1 site à Achenheim,
 - 2 sites à Hangenbieten
- 1 site de développement économique : *Hangenbieten*
- 1 petit site par commune pour le maintien du tissu artisanal



12 / C.C. Les Châteaux



Le SCOTERS dans la Communauté de Communes

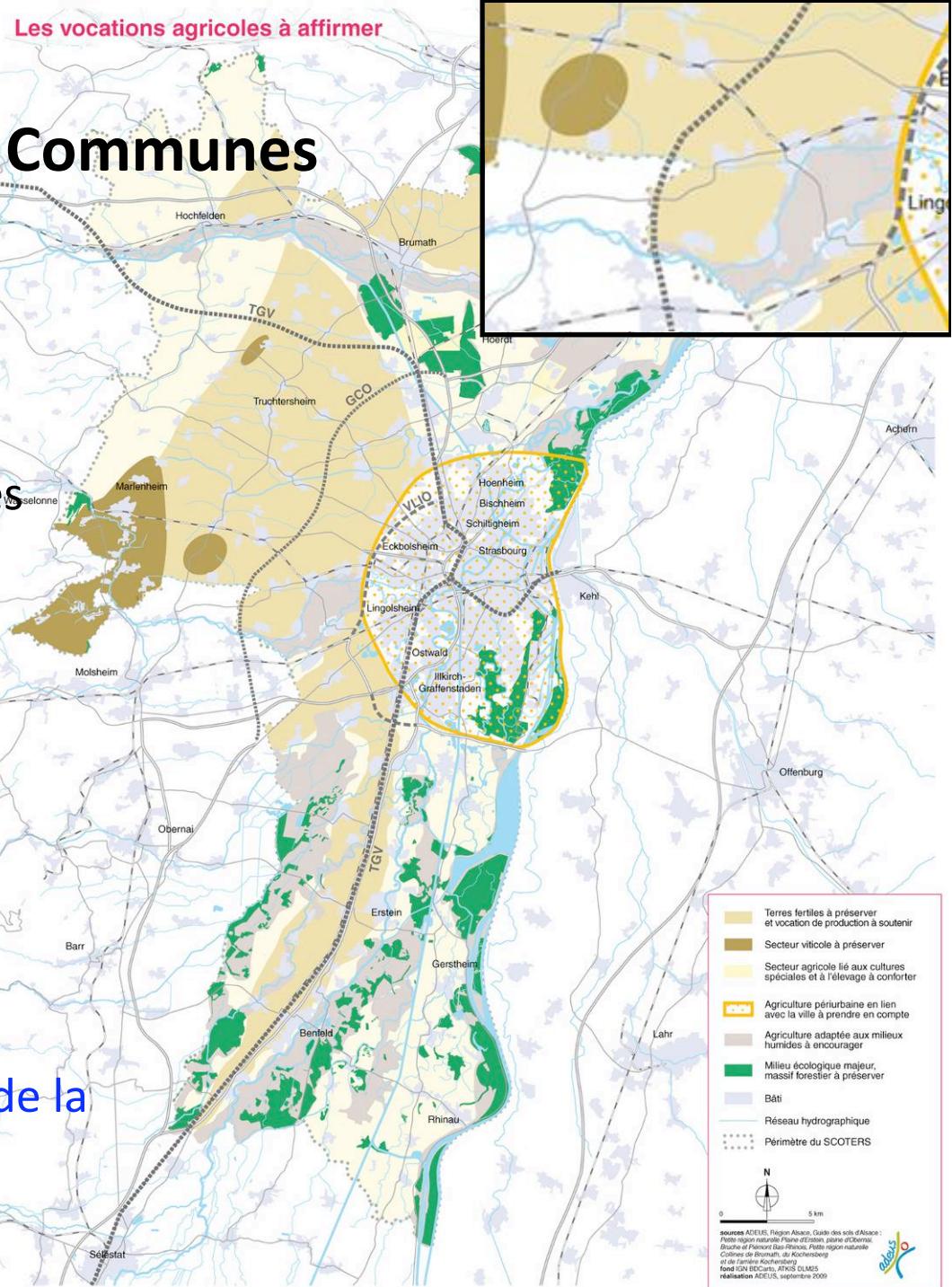
○ Préserver la vocation agricole :

- * des terres les plus fertiles
- * des coteaux viticoles
- * des espaces liés aux cultures spéciales ou à l'élevage
- * des milieux humides exploités

=> Une nécessaire optimisation de la consommation foncière



13 / C.C. Les Châteaux

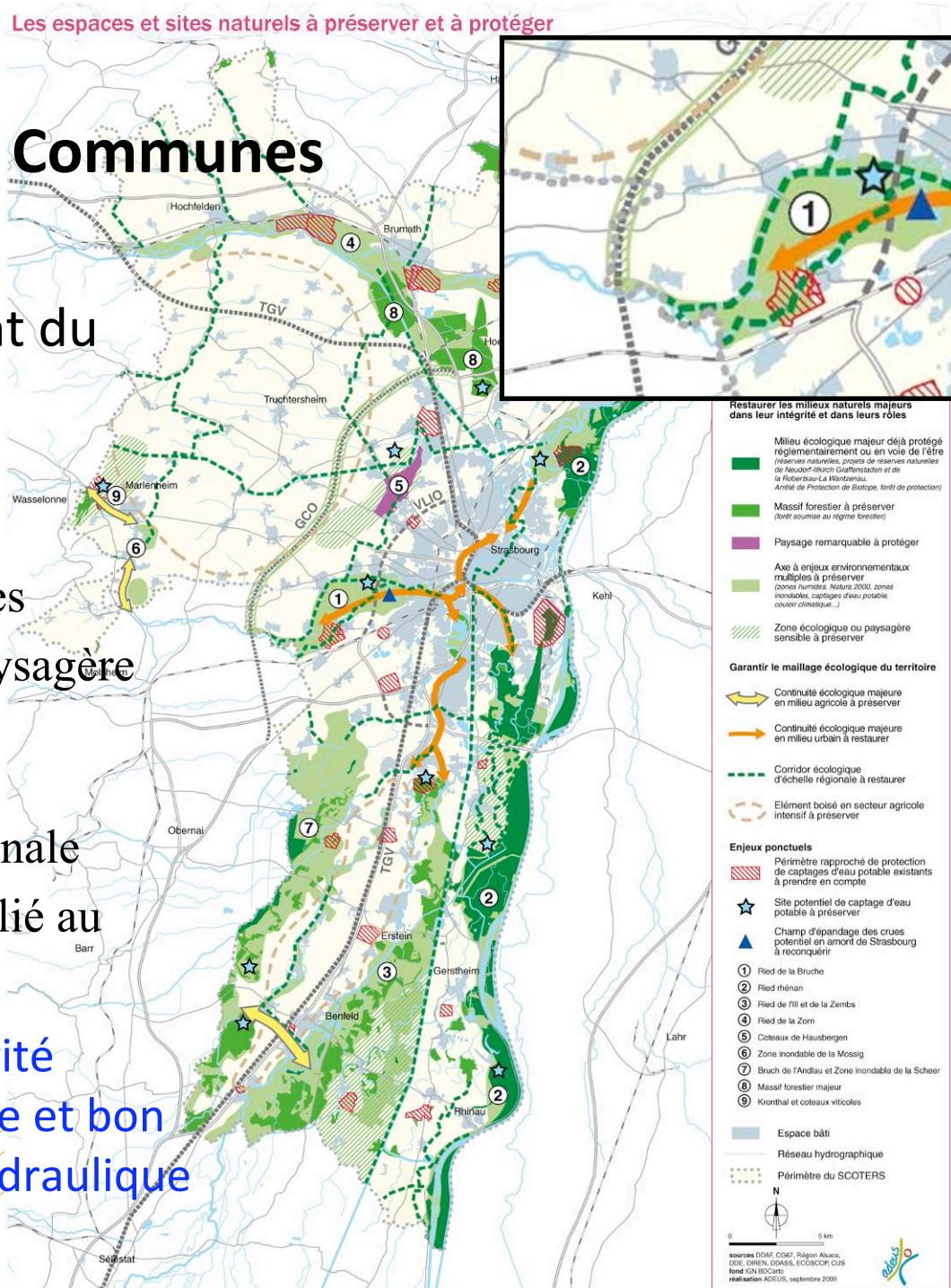


Le SCOTERS dans la Communauté de Communes

- Appuyer le développement du territoire sur un réseau d'espaces naturels
 - * des axes à enjeux environnementaux multiples
 - * une zone écologique ou paysagère sensible
 - * des corridors écologiques d'échelle régionale
 - * un périmètre de protection lié au captage d'eau

=> Une nécessaire complémentarité entre préservation du cadre de vie et bon fonctionnement écologique et hydraulique

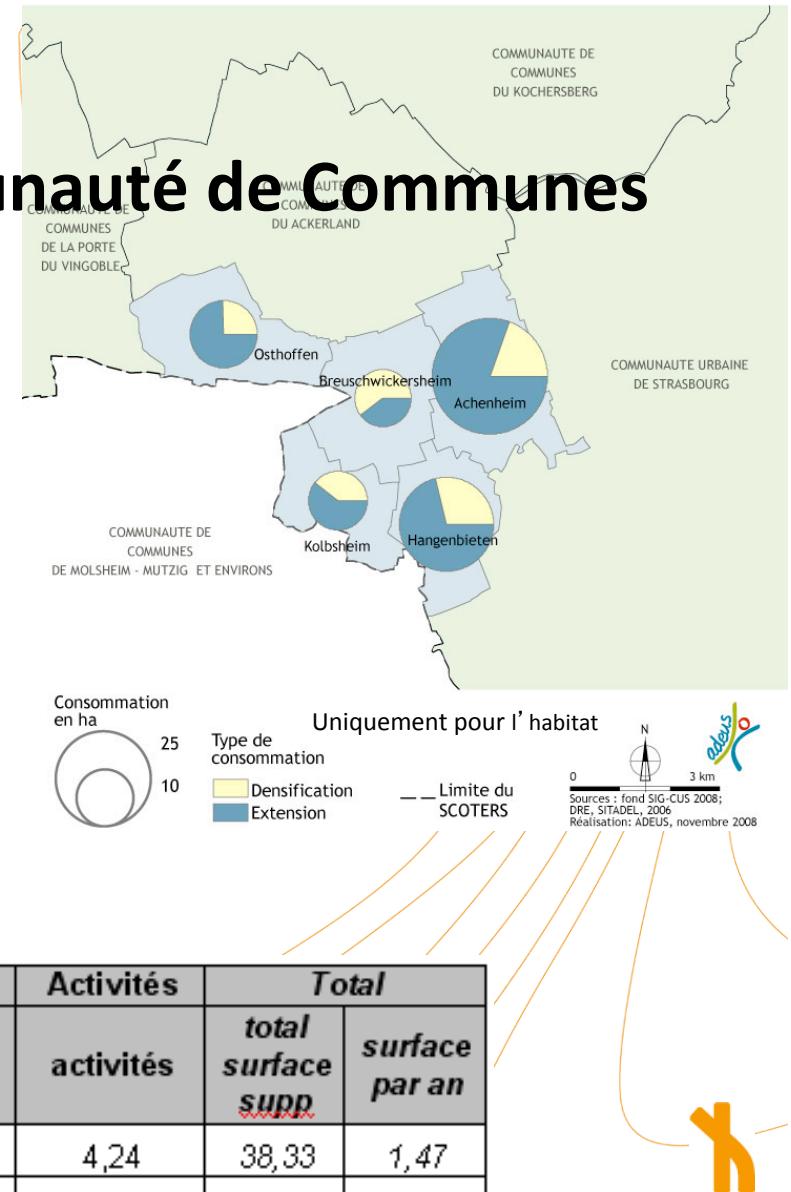
Les espaces et sites naturels à préserver et à protéger



L'évolution récente de la Communauté de Communes

Une consommation foncière en lien direct avec l'armature du SCOTERS :

- ⇒ Entre 1976 et 2006, une consommation foncière plus importante à Achenheim (38 ha pour habitat et activités).
- ⇒ Entre 9 et 13 ha pour les autres communes...
- ⇒ ... hormis Hangenbieten : +25 ha (dont 8 ha ZA)



commune	densification	extension	surface totale (ha)	surface par an (ha)	Activités	total surface supp.	surface par an
ACHENHEIM	6,67	27,42	34,09	1,31	4,24	38,33	1,47
BREUSCHWICKERSHEIM	4,50	2,96	7,47	0,29	1,76	9,22	0,35
HANGENBIETEN	5,09	12,60	17,68	0,68	7,81	25,49	0,98
KOLBSHEIM	3,96	6,02	9,98	0,38	0,00	9,98	0,38
OSTHOFFEN	3,27	9,70	12,97	0,50	0,00	12,97	0,50
TOTAL	23,49	58,70	82,19	3,16	13,81	96,00	3,69

Vers une cartographie partagée du fonctionnement des bassins de vie locaux

○ Sur la base de quels projets (inter)communaux ?

- * *La possibilité pour chaque commune de se développer*
- * *La qualité de l'offre en transports en commun (tram-train, lignes de bus 240, 209)*
- * *Des pistes cyclables pour relier les communes, les équipements scolaires, les arrêts de TC, en longeant les trames vertes existantes.*
- * *L'amélioration du réseau d'assainissement, base du développement urbain, mais également du bon état écologique des cours d'eau.*
- * *La lutte contre les risques naturels (coulées de boue, inondation).*
- * *La gestion des déchets (collecte sélective, nettoyage des tracteurs...)*
- * *Les équipements sportifs de proximité (city-stades...)*
- * *Le développement des TIC (pour l'économie, les collectivités, les écoles, la médiathèque, les particuliers...)*
- * *La diversification du parc de logements (maison pour seniors, petits appartements...)*

○ Quelles zones d'extension dans les POS/PLU ? Pour quel projet de développement ?



Quelques questions pour cartographier le fonctionnement du bassin de vie... (non exhaustives)



- *Localisation :*
 - * des pôles d'emplois
 - * de friches éventuelles
 - * des principaux commerces/services de proximité / pôles commerciaux
 - * de secteurs de développement / à enjeux
 - * ...
- *Qui fonctionne avec qui ? Comment ?*
 - * Quels déplacements ?
Pour les emplois, les commerces, les services, les loisirs, les zones naturelles... à quelles échelles ?
 - * Quelles cohérences/incohérences ?
- *Quelle vision à 10 ou 20 ans ?*
- *Quels besoins de services dans les villages ? Et ailleurs (agglomération, bourg-centre...) ?*
- *Quels besoins en économie ?*
 - * Quelle localisation préférentielle de commerces ?
 - * Quelle concurrence avec les zones d'activités voisines ?
 - * ...
- *Quid des 6 ans de vécu du SCOTERS ?*



Demain... Quel SCOTERS voulons-nous ?



- En fonction des sujets abordés, quelle boîte-à-outils suite au Grenelle ?

- Propositions de la C.C. Les Châteaux :
 - *Dans le cadre de l'évaluation du projet de territoire, nous, élus de la CC Les Châteaux, proposons à l'ensemble des élus du SCOTERS, que la thématique soit abordée lors de la révision, à l'aide de l'outil... ... , avec pour objectif de*



ANNEXE



scoters
syndicat
mixte



Hiérarchie des normes pour la gestion des zones inondables

